



## ***Rapport de l'Observatoire Social Tunisien***

***Octobre 2016***

A la suite de l'annonce du budget de 2017 plusieurs réactions et protestations se sont élevées aussi bien de la part des organismes de l'Etat que de certains partis politiques ou de la société civile.

Bien que, ces manifestations n'ont pas connu une grande dimension sur terrain, à part celles des médecins ou les avocats, elles ont connu une forte couverture médiatique et plusieurs discussions sur les réseaux sociaux.

Les problématiques diverses que connaît la situation économique difficile par laquelle passe actuellement le pays, à savoir : l'indice de développement faible (dans les 1%), la baisse des réserves d'eau pluviale de l'année précédente et ses répercussions sur le secteur agricole et ses travailleurs, le chômage et spécialement celui des diplômés de l'enseignement supérieur, l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat (réduit de 40% environ de puis 2011) le manque ou le recul important dans les investissements étrangers, les pressions des instances monétaires internationales, la précarité du développement dans les régions intérieures (qui n'a pas connu d'évolution notable malgré la succession de 8 gouvernements depuis la révolution) et bien d'autres problèmes nécessitent, selon ces mêmes parties, certains sacrifices et pressions afin de dépasser cette crise en instaurant une politique d'austérité et ce qui en découle.

Les plus importantes protestations citoyennes observées ont concerné la prise en compte de la précarité de la situation socio-économique et la nécessité de réduire les différentes formes de protestations, sit-ins et grèves, condition essentielle au retour vers un environnement plus sain, en plus du gel contextuel des salaires et l'augmentation des impôts et taxes (pour la création d'un certain équilibre budgétaire de l'Etat) font des travailleurs et des secteurs populaires les seuls qui en supporteront toutes les conséquences et sont considérés comme les

seuls responsables du gaspillage des ressources publiques, des impôts non versés, des politiques de développement troubles ainsi que de l'absence de l'Etat etc.

La persistance dans un même cheminement, dans l'absence d'affrontement des problématiques réelles de l'économie tunisienne ainsi que de la situation sociale ne feront qu'augmenter l'état de gronde avec la grande probabilité d'ouvrir la porte devant un ensemble plus important de protestations en nombre, nature et en forme.

Les interrogations et les tensions autour du nouveau calendrier des vacances scolaires, posant plusieurs problématiques aussi bien aux parents qu'aux élèves avec la séparation entre l'enseignement primaire et secondaire avec le supérieur, d'une autre part, et les moyens de meubler ces vacances et ce, face l'absence de programmes d'encadrement aussi bien dans les institutions éducatives ou leur environnement.

En effet, des protestations de parents se sont élevées contre le fait que les élèves, durant ces périodes de vacances, échappent à toute surveillance familiale en conséquence de l'absence des parents, des institutions et de tout programme éducatif ou culturel spécialement, dans les quartiers populaires ce qui pourrait impacter sur l'équilibre scolaire des élèves.

D'autres manifestations ont concerné le secteur éducatif dans plusieurs régions ; nous citons celles qui dénonceraient la précarité et la situation catastrophique de l'infrastructure de plusieurs écoles et collèges, l'environnement des institutions, les situations sanitaires à leur intérieur ainsi que l'absentéisme, l'absence ou la pénurie du cadre enseignant.

La rentrée scolaire a été le témoin d'une recrudescence de la violence dans les institutions éducatives et dans son environnement. Cette situation nécessite des mesures gouvernementales urgentes et fermes afin de mettre fin à ces pratiques au sein de ces espaces.

En effet, l'enseignant travaille dans des conditions sécuritaires inquiétantes vu la probabilité de se voir agresser par des parents ou des élèves eux-mêmes. Ces derniers sont, également, les victimes de violences de la part des enseignants, du cadre administratif, de leurs congénères voire même d'individus extérieurs sachant qu'il en est de même pour le cadre éducatif. Le plus important à retenir est que l'institution éducative fait constamment face à la violence et est devenue une pépinière de violence.

Le dossier de la corruption a, également, été le sujet de plusieurs protestations dans la constitution d'une commission d'une brigade spéciale directement reliée à la présidence de la

république poussant à un questionnement sur la pertinence de la création d'une brigade en laissant les autres organismes infiltrés selon les mêmes outils qui ont produit cette corruption.

Cette problématique a été souvent évoquée spécialement par les médias dans la mesure où le citoyen tunisien a cessé d'en faire une de ses préoccupations essentielles vu que le système de corruption s'est bien imbriqué et est devenu un quotidien vécu par tous face à l'absence de moyens et d'outils politiques, sécuritaires et logistiques de lutte et de déracinement.

Le lien de causalité entre la corruption, le commerce parallèle et la contrebande devient un sujet de préoccupation médiatique quotidien devant la quasi-absence de traitement effectif puisque les marchandises inondent les rues avec une circulation d'importantes sommes d'argent douteuses en dehors des instances financières officielles, l'enrichissement non expliqué et apparent de certains et ceci face à l'impuissance des instances spécialisées sachant que la loi de finances 2017 ne présente aucune réponse quant aux outils de traitement face à ce sujet.

La relation entre le terrorisme et la contrebande clairement établie démontre l'insuffisance des mesures prises dans la lutte contre ces problèmes

Par ailleurs, la continuité dans les pressions sur le pouvoir d'achat et la non augmentation des salaires ne font que présager une recrudescence des mouvements de protestations.

Plusieurs voix se sont élevées en faveur de l'instauration d'un état d'urgence fiscal au lieu d'un état d'urgence sécuritaire compte tenu des problèmes et difficultés fiscales du pays du, d'une part au refus de certains acteurs économiques des mesures gouvernementales dans ce domaine et aux appels à la nécessité de réformes conduisant à l'égalité entre tous les acteurs et contribuables de la société.

Plusieurs autres protestations et manifestations ont eu pour sujet l'opacité autour de la probabilité de l'installation d'une base militaire aérienne américaine dans le pays.

Plusieurs mouvements de grèves ont été à l'origine de protestations citoyennes comme celles des grandes surfaces ou des chauffeurs de taxi individuels qui ont engendré un état de colère et d'inquiétude de citoyens dans plusieurs régions.

### ***Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :***

L'Observatoire Social Tunisien a noté une évolution dans les mouvements de protestation citoyennes aussi bien individuelles que collectives durant le mois d'Octobre 2016 au même titre que le mois d'octobre de l'année précédente.

Le retour des mouvements de protestations coïncide avec le rentrée scolaire, universitaire, politique et sportive.

En dépit des problématiques précédemment citées, la vision et la visibilité restent floues et ne connaissent aucun processus d'accord parce qu'aucune condition de succès ne se sont présentées puisque les conflits qui y règnent ne sont pas politiques mais économiques et techniques malgré leur origine politique.

Les solutions techniques par les instances gouvernementales semblent difficilement réalisables vu leur répercussions sociales et politiques puisque ces solutions proposées n'ont pas été sujettes à des consultations entre les différentes composantes du paysage politiques et sociales du pays et ont été présentées comme des solutions d'issue des difficultés économiques contextuelles.

Ces solutions techniques ont connu une forte résistance de la part de différents acteurs nous ramenant à la même situation de tension, de confusion et d'opacité d'avant la constitution de l'équipe gouvernementale actuelle et tout ce qui l'accompagnant de surenchère politique avec des répercussions sociales graves avec pour conséquence la recrudescence des mouvements de protestation durant cette période.

Le gouvernement actuel a œuvré pour un gain en temps et surtout le dépassement du grand gaspillage propre à la période de mise en place d'un gouvernement d'union nationale mais le résultat fut un retour vers les mêmes conflits et discussions que les solutions techniques proposées étaient sensées éviter.

Tous les indicateurs disponibles mettent en évidence l'incapacité des conditions sociales actuelles à supporter un nouveau gaspillage en temps ni à supporter le poids d'une politique économique qui augmenterait la précarité des situations sociales de plusieurs franges de la population.

La présentation de la scène telle qu'elle est actuellement impliquée que les solutions présentées demeurent du bricolage sans traitement effectif à la situation économique. Nous pensons que la situation pourrait être différente étant donné que la capacité à geler les prix à la

consommation apparaîtrait d'une part comme la capacité de l'Etat à contrôler le contexte économique et envoie, d'une autre part, un message d'implication dans un politique de réformes profonde et effective.

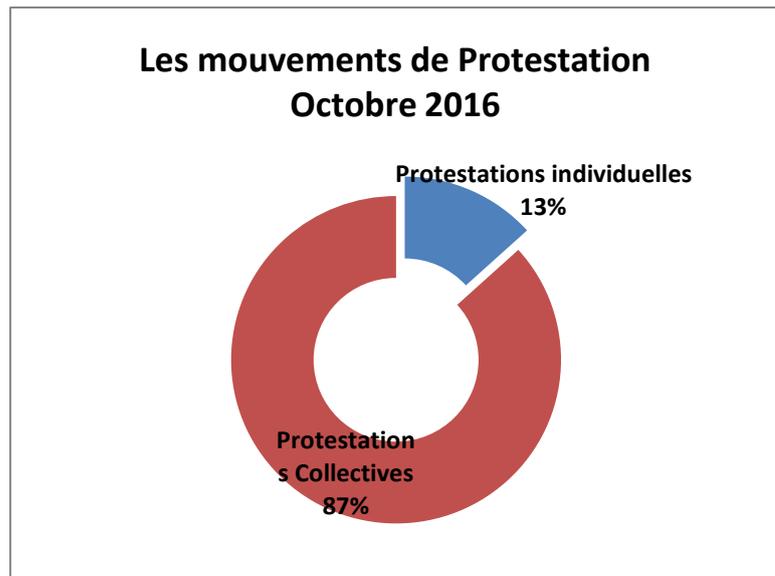
Plusieurs protestations ont été enregistrées dans différentes parties professionnelles mettant en évidence la dimension individualiste et étroite de certains comportements et la nécessité de précautions à prendre dans la gestion de ces types de protestations puisque la manière sécuritaire ou le silence ou le détournement des réalités ne font qu'aggraver et intensifier ces mouvements.

Le traitement des mouvements de protestations est possible avec une certaine méthodologie basée, essentiellement, sur un travail effectif sur la résolution des origines de ces mouvements et la mise en place de solutions opérationnelles et réalisables sur le court et le moyen terme.

Il est important de noter que les pressions effectives que subit le gouvernement actuel ne vient pas des protestataires ni des manifestants mais de plusieurs parties étrangères qui augmente la complexité du traitement des mouvements et de la situation sociale de manière générale.

**Les mouvements de protestations individuels et collectifs durant le mois d'Octobre 2016 ont été comme suit :**

| Mois                        | Octobre |       | Septembre |       | Aout |       |
|-----------------------------|---------|-------|-----------|-------|------|-------|
| Nature des Mouvements       |         |       |           |       |      |       |
| Protestations individuelles | 131     | 13,3% | 113       | 14,4% | 56   | 10,3% |
| Protestations Collectives   | 855     | 86,7% | 674       | 85,6% | 486  | 89,7% |
| Mouvements de Protestation  | 986     |       | 787       |       | 542  |       |



A comparer à celles du mois d'Octobre 2015 et qui ont été comme suit :

| Mois                        | Octobre 2015 |       |
|-----------------------------|--------------|-------|
| Nature des Mouvements       |              |       |
| Protestations individuelles | 50           | 5,5%  |
| Protestations Collectives   | 860          | 94,5% |
| Mouvements de Protestation  | 910          |       |

Il est à noter que le volume des mouvements de protestation est élevé et similaire entre Octobre 2016 et octobre 2015 avec une différence résidant dans les mouvements individuels puisque le mois d'Octobre 2016, pour le deuxième mois successif, a enregistré une augmentation alarmante dans les suicides et tentatives de suicide équivalent au chiffre annuel enregistré en 2014.

L'origine étant l'évolution des tentatives de suicide collectives durant les mois de Septembre et Octobre 2016 qui constituent une forme de protestation faisant du suicide collectif un outil pour attirer l'attention puisque les sit-ins ne bénéficient plus de la couverture médiatique ; couvertures retrouvées à travers la théâtralisation des tentatives de suicide collectif.

Nous observons, auparavant, des mouvements de menaces de suicides collectifs qui ont évolué, dernièrement, vers un passage à l'acte à travers l'ingestion de médicaments, par

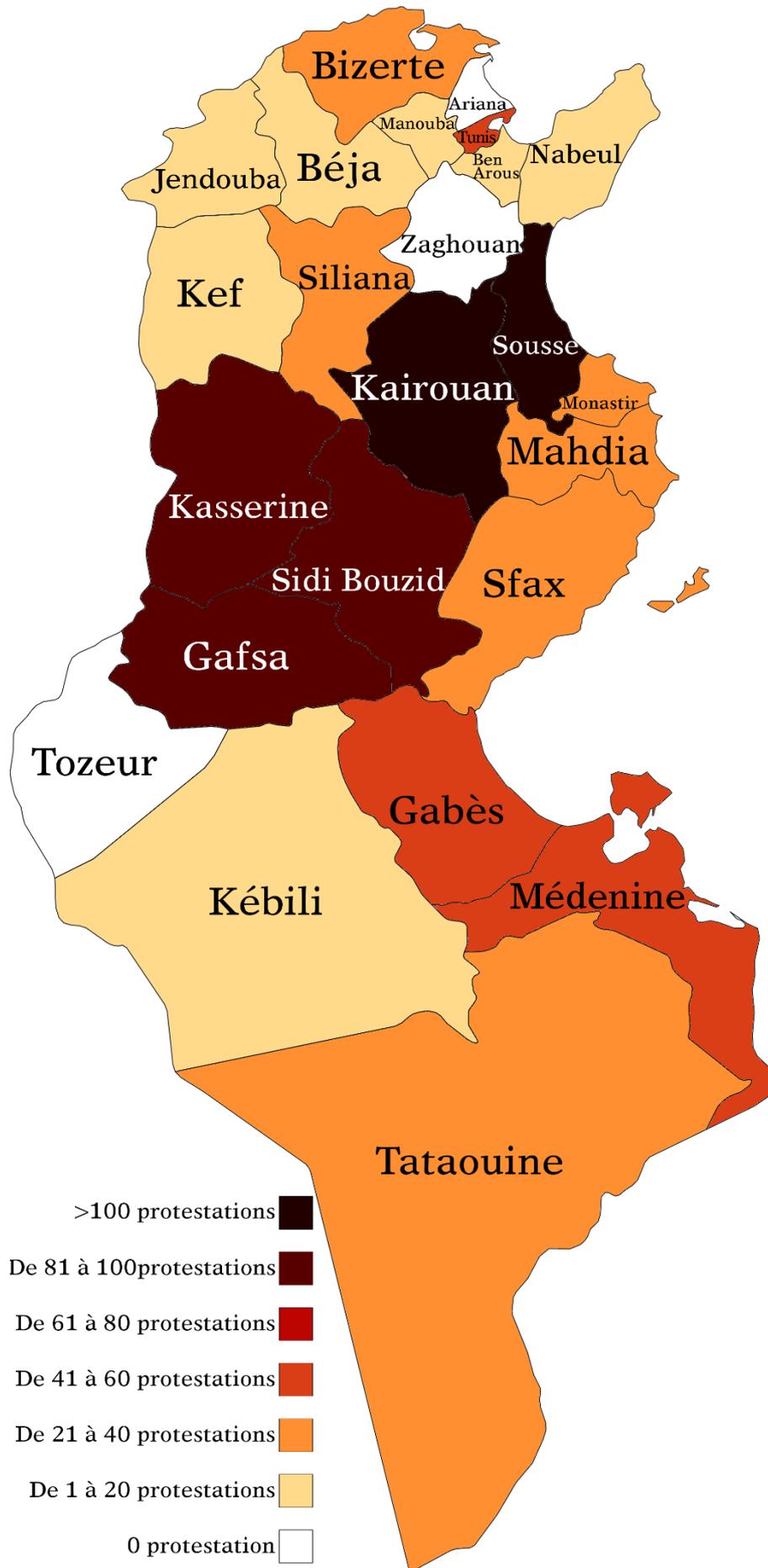
exemple, et le transport des blessés vers l'hôpital pour traitement comme a été le cas dans le siège du gouvernorat de Kasserine.

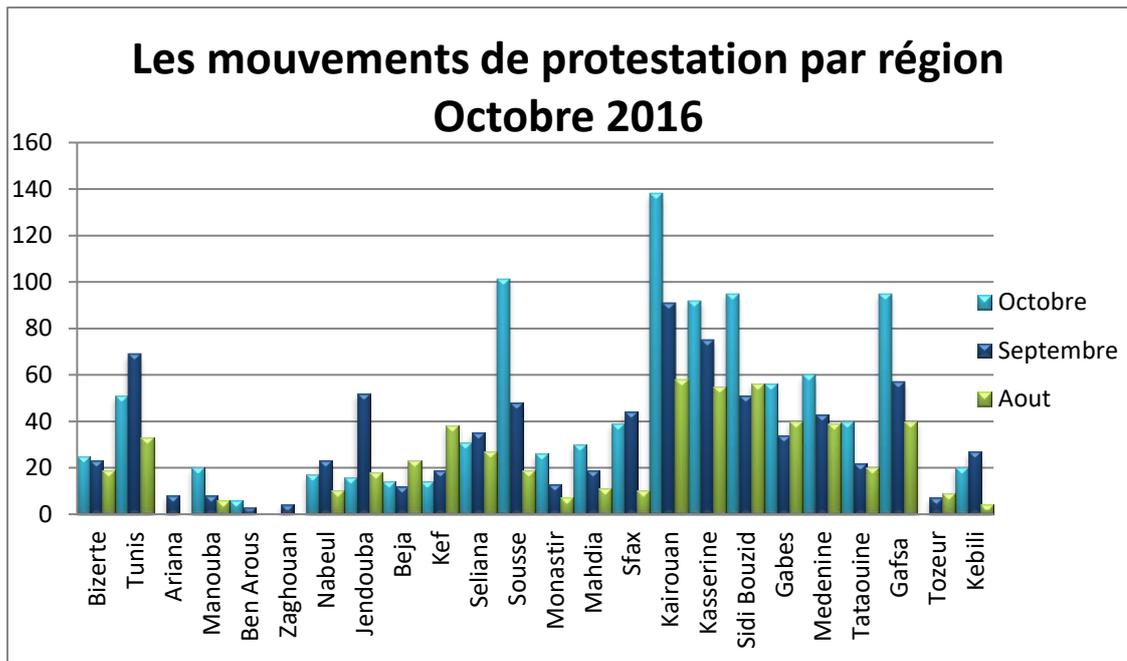
**La répartition de ces mouvements citoyens par région s'est faite comme suit :**

|             | Octobre                |                                   |                           |       |
|-------------|------------------------|-----------------------------------|---------------------------|-------|
|             | mouvements individuels | Suicides et tentatives de suicide | Protestations collectives | Total |
| Bizerte     | 0                      | 5                                 | 20                        | 25    |
| Tunis       | 1                      | 6                                 | 44                        | 51    |
| Ariana      | 0                      | 0                                 | 0                         | 0     |
| Manouba     | 0                      | 2                                 | 18                        | 20    |
| Ben Arous   | 1                      | 3                                 | 2                         | 6     |
| Zaghouan    | 0                      | 0                                 | 0                         | 0     |
| Nabeul      | 0                      | 1                                 | 16                        | 17    |
| Jendouba    | 0                      | 3                                 | 13                        | 16    |
| Beja        | 1                      | 2                                 | 11                        | 14    |
| Kef         | 0                      | 0                                 | 14                        | 14    |
| Seliana     | 1                      | 0                                 | 30                        | 31    |
| Sousse      | 1                      | 5                                 | 95                        | 101   |
| Monastir    | 0                      | 1                                 | 25                        | 26    |
| Mahdia      | 0                      | 3                                 | 27                        | 30    |
| Sfax        | 0                      | 2                                 | 37                        | 39    |
| Kairouan    | 3                      | 34                                | 101                       | 138   |
| Kasserine   | 0                      | 32                                | 60                        | 92    |
| Sidi Bouzid | 1                      | 10                                | 84                        | 95    |
| Gabes       | 1                      | 5                                 | 50                        | 56    |
| Medenine    | 0                      | 1                                 | 59                        | 60    |
| Tataouine   | 0                      | 0                                 | 40                        | 40    |
| Gafsa       | 2                      | 1                                 | 92                        | 95    |
| Tozeur      | 0                      | 0                                 | 0                         | 0     |
| Kebili      | 0                      | 3                                 | 17                        | 20    |
| Total       | 12                     | 119                               | 855                       | 986   |

La répartition géographique des mouvements de protestation permet de constater les éléments suivants :

- Le plus grand nombre des mouvements de protestation ont été enregistrés dans les gouvernorats de **Kairouan, Sousse, Gafsa, Kasserine** et **Sidi Bouzid** ;
- A moindre intensité ont été les gouvernorats de **Médenine, Tunis** et **Gabes** ;
- Le troisième groupe contient les gouvernorats de **Tataouine, Mahdia, Monastir, Bizerte, Manouba** et **Seliana** ; ensuite
- Les gouvernorats de **Jendouba, Beja, Le Kef, Kebili** et **Nabeul** ; enfin
- Les gouvernorats de **Ben Arous, Tozeur, Zaghouan** et **l'Ariana** ont connu un nombre réduit sinon nul de protestations citoyennes.





*Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :*

| Mois                               | Octobre |     | Septembre |     | Aout |     |
|------------------------------------|---------|-----|-----------|-----|------|-----|
| Nature des Mouvements              |         | %   |           | %   |      | %   |
| Suicides et tentatives de suicide  | 119     | 91% | 103       | 91% | 50   | 89% |
| Autres mouvements de protestations | 12      | 9%  | 10        | 9%  | 6    | 11% |
| Protestations individuelles        | 131     |     | 113       |     | 56   |     |

*Les mouvements de protestation individuelle :*

- Le gouvernorat de **Beja** :
  - o Dans la région de Faden Souk, délégation de Tbarsok, Zinouba Jwini a lancé un appel de détresse vu la détérioration de ses conditions sociales.
  
- Le gouvernorat de **Ben Arous** :
  - o Snad Tejouri, investisseur qui a cousu sa bouche et s'est engagé dans une grève de faim devant le bureau du magistrat de Ben Arous en signe

de protestation contre la non obtention d'une licence pour ouvrir une boulangerie à Hammam Lif, malgré les promesses qu'il a eu depuis cinq ans.

- Le gouvernorat de **Gabes** :

- Manifestation de Lotfi Rhouma, suite à la détérioration de l'état de santé de son père, suite à l'oubli de matériel médical dans l'estomac de ce dernier dans une clinique privée.

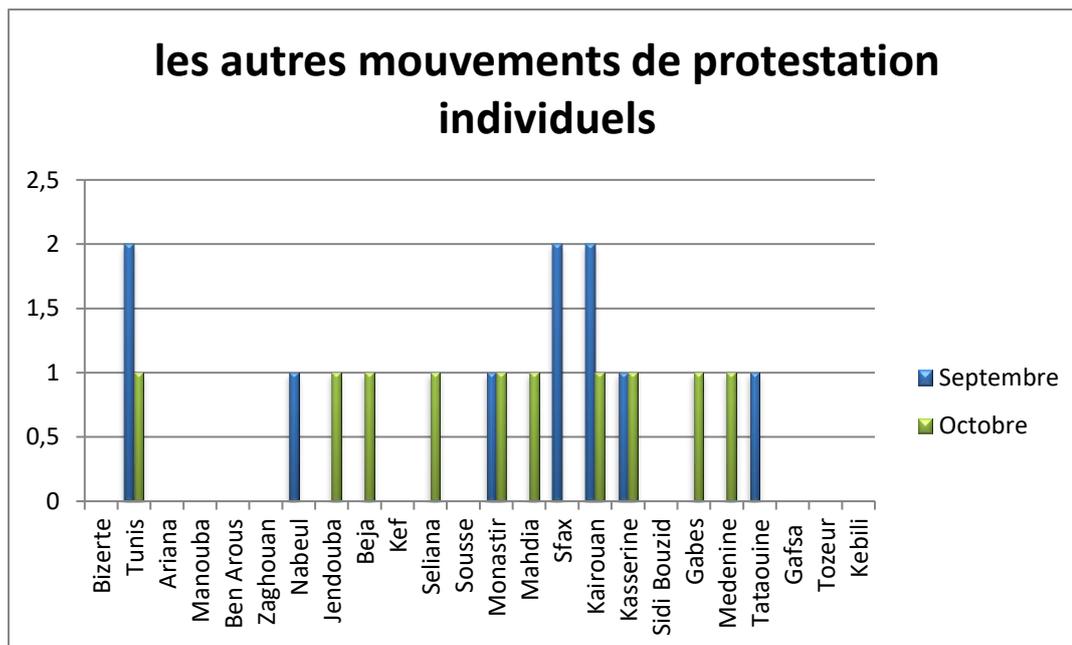
- Le gouvernorat de **Gafsa** :

- Le gardien de l'hôpital, s'est cousu la bouche et s'est engagé dans une grève de faim pour manifester contre l'administration de l'hôpital ;
- Manifestation d'un juge dans la chambre criminelle de la Cour d'appel, en s'engageant dans une grève de faim suite à son accusation de folie et homosexualité.

- Le gouvernorat de **Kairouan** :

- Manifestation d'un citoyen à l'hôpital El Aghalba, sur le contexte de manque de sang nécessaire à sa femme pour faire une opération qui a été reporté suite à ce manque ;
- Manifestation de Mohamed Faydi, un des habitants du village de Chtabra dans la délégation de Manzel Mhiri, pour l'aider à fournir les soins médicaux nécessaires à ses trois enfants qui souffrent de plusieurs maladies chroniques ;
- Manifestation d'un citoyen dans la délégation de Bou Hajla, suite au mauvais accueil de sa femme qui a mis son bébé au monde devant l'hôpital après avoir été virée par les sages-femmes à l'hôpital de la région.

- Le gouvernorat de **Sidi Bouzid** :
  - Manifestation de Hedi Nsibi, l'ancien représentant de l'éducation, suite de sa révocation de son poste, vu qu'il disposait de dossiers de corruptions d'un des directeurs d'une institution éducative et du responsable du commissariat de l'éducation.
  
- Le gouvernorat de **Seliana** :
  - Manifestation de Mohamed Nourri, dans la région de Ain Dibs, délégation de Seliana nord, père de cinq enfants et qui habite avec eux sous une tente, appelant à l'amélioration de ses conditions d'habitat.
  
- Le gouvernorat de **Sousse** :
  - Manifestation de l'ingénieur retraité, Ibrahim Ben Nasr père de deux étudiantes en s'engageant dans une grève de faim devant la faculté de médecine suite à la modification des notes de ses deux filles qui viennent d'achever leurs études dans une faculté en Ukraine.
  
- Le gouvernorat de **Tunis** :
  - Manifestation de Omar Ben Yahia, le coureur qui avait participé au final de la course de 3000 mètres d'obstacles à RIO 2016, et qui a eu sa licence il y a six ans déjà, mais qui est encore en chômage malgré les promesses après sa participation à la compétition.



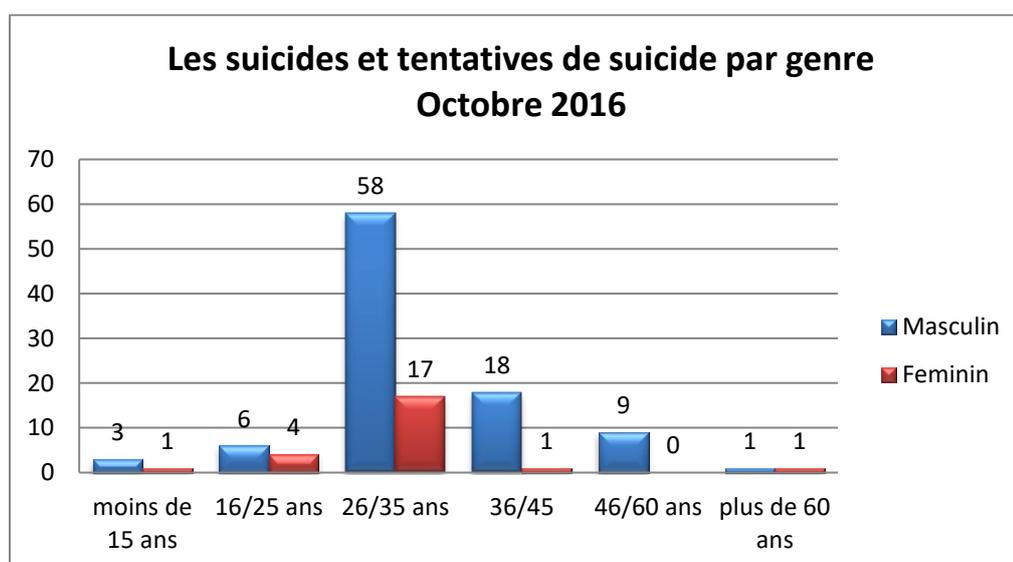
#### *Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :*

Les données du mois d'Octobre 2016 nous permettent les conclusions suivantes :

- Les actes de suicides et tentatives de suicide ont été enregistrés dans 18 gouvernorats ;
- Le nombre de suicides et tentatives de suicide enregistrées durant ce mois d'octobre ont été les plus élevées depuis 2014, date du début de nos observations ;
- Le plus important nombre de suicides et tentatives de suicide ont été enregistrés dans les gouvernorats de **Kairouan** et **Kasserine** ;
- Aucun acte de suicide ou tentative n'a été observé dans les gouvernorats de l'**Ariana**, **Zaghuan**, **El Kef**, **Seliana**, **Tataouine** et **Tozeur** ;
- L'élément **féminin** a été très présent dans les tentatives de suicide des **sit-inneurs** ;
- Les suicides et tentatives de suicide **féminin** a été de **20%** des cas relevés ;
- **63%** des cas de suicide et tentative de suicide ont été dans la tranche d'âge des **26-35 ans** ;
- **2** enfants de **moins de 15 ans** ont mis fin à leurs jours ;
- **2** actes de suicide dans la tranche des **plus de 60 ans** : un homme de 81 années et une femme de 90 ans.

La distribution des actes de suicides et de tentatives de suicide par genre et tranche d'âge se fait comme suit :

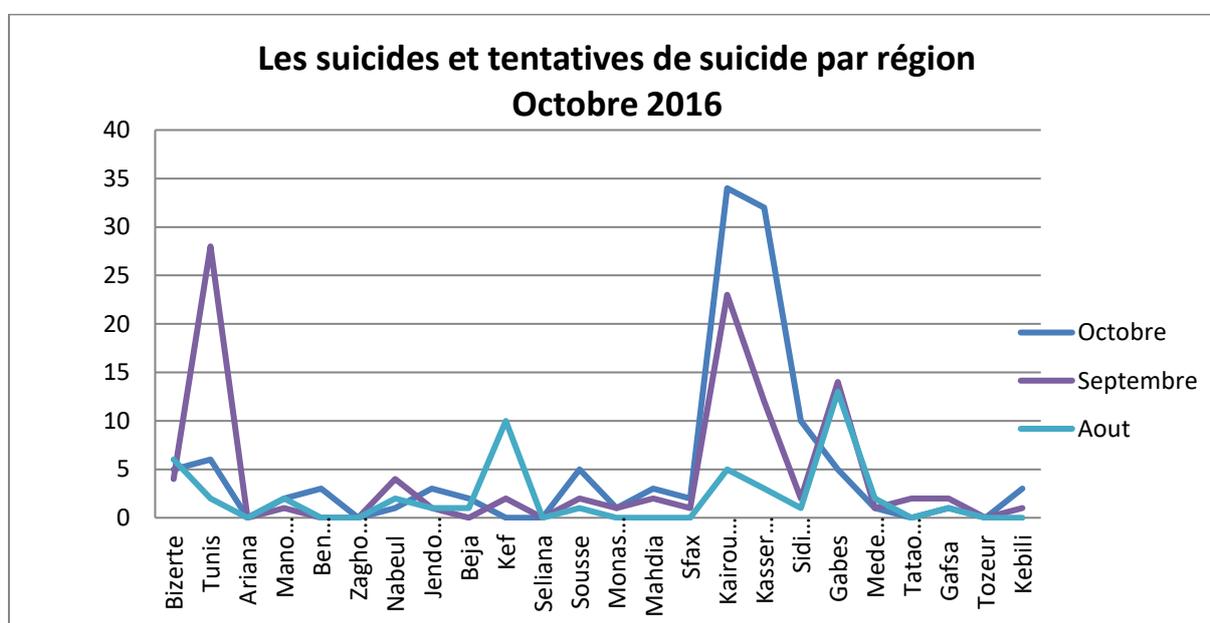
| Tranches d'âge | Moins de 15 ans | 16/25 ans | 26/35 ans | 36/45 | 46/60 ans | Plus de 60 ans | Total |
|----------------|-----------------|-----------|-----------|-------|-----------|----------------|-------|
| Masculin       | 3               | 6         | 58        | 18    | 9         | 1              | 95    |
| Féminin        | 1               | 4         | 17        | 1     | 0         | 1              | 24    |
| Total          | 4               | 10        | 75        | 19    | 9         | 2              | 119   |
| %              | 3%              | 8%        | 63%       | 16%   | 8%        | 2%             |       |



La distribution des actes de suicides et de tentatives de suicide par région se fait comme suit :

|           | Octobre | Septembre | Aout |
|-----------|---------|-----------|------|
| Bizerte   | 5       | 4         | 6    |
| Tunis     | 6       | 28        | 2    |
| Ariana    | 0       | 0         | 0    |
| Manouba   | 2       | 1         | 2    |
| Ben Arous | 3       | 0         | 0    |
| Zaghuan   | 0       | 0         | 0    |
| Nabeul    | 1       | 4         | 2    |
| Jendouba  | 3       | 1         | 1    |
| Beja      | 2       | 0         | 1    |
| Kef       | 0       | 2         | 10   |
| Seliana   | 0       | 0         | 0    |
| Sousse    | 5       | 2         | 1    |

|             |     |     |    |
|-------------|-----|-----|----|
| Monastir    | 1   | 1   | 0  |
| Mahdia      | 3   | 2   | 0  |
| Sfax        | 2   | 1   | 0  |
| Kairouan    | 34  | 23  | 5  |
| Kasserine   | 32  | 12  | 3  |
| Sidi Bouzid | 10  | 2   | 1  |
| Gabes       | 5   | 14  | 13 |
| Médenine    | 1   | 1   | 2  |
| Tataouine   | 0   | 2   | 0  |
| Gafsa       | 1   | 2   | 1  |
| Tozeur      | 0   | 0   | 0  |
| Kebili      | 3   | 1   | 0  |
| Total       | 119 | 103 | 50 |



Les différents cas de suicides et tentatives de suicides relevés, durant le mois d'Octobre 2016 sont, essentiellement, comme suit :

La distribution des actes de suicides et de tentatives de suicide par gouvernorat se fait comme suit :

- Le gouvernorat de **Bizerte** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un père de trois enfants, habitant dans l'une des campagnes de la délégation de **Mater** sans raisons connues.

- Par ingestion de substances chimiques :
  - Suicide d'une étudiante d'une vingtaine d'année sans raisons connues ;
  - Suicide d'une femme de trente ans suite à un conflit familial ;
  - Tentative de suicide d'une femme de trente ans dans la délégation de **Bizerte sud** sans raisons connues.
- Par choc électrique dans l'eau :
  - Suicide d'un jeune de trente ans sans raisons connues.
- Le gouvernorat de **Tunis** :
  - Par noyade :
    - Suicide d'une jeune femme de trente ans, qui s'est jeté dans le canal de **Mhamdia** sans raisons connues.
  - Par immolation :
    - Tentative de suicide d'un marchand à rue El mileha **au centre-ville** après des manifestations contre les agents de polices à cause du commerce illégal. Ce dernier a versé l'essence sur son corps.
  - Par précipitation :
    - Tentative de suicide de quatre jeunes sur **le pont de Rades** pour un poste de travail.
- Le gouvernorat de **Ben Arous** :
  - Par immolation :
    - Suicide d'un adulte de 50 ans dans la région de **Fouchana**, après avoir perdu tout espoir de trouver un emploi sachant aussi que sa situation financière était très difficile ;
    - Suicide d'un adulte de 40 ans sans raison connues ;
    - Tentative de suicide d'un adulte, dans la région de **Mourouj**, après avoir mis le feu dans sa boutique de répartition de motos parce qu'il était incapable de payer ses dettes.
- Le gouvernorat de **Manouba** :
  - Arme à feu :
    - Suicide d'un agricole de cinquante ans avec son fusil de chasse, sans raisons connues.

- Arme blanche :
  - Tentative de suicide d'un jeune lycéen **au lycée Ibn dhief**, qui s'est coupé les artères, puis est entré par effraction à l'institut en courant derrière sa maîtresse pour la poignarder, il avait, également, mis une lame de rasage sur le cou d'un surveillant.
  
- Le gouvernorat de **Nabeul** :
  - Par immolation :
    - Suicide d'une femme qui travaillait à l'hôpital régional de **Korba** après être révoquée de son poste et remplacée par une autre. Et d'après son mari, la femme était victime de multiples harcèlements avant que la décision de renvoi ne soit délivrée.
  
- Le gouvernorat de **Mahdia** :
  - Par Immolation :
    - Suicide d'un élève d'une quinzaine d'année dans la délégation de **Chéba** ;
    - Suicide d'un jeune de trente ans à **Chéba**, proche d'un enfant qui s'est suicidé il y a quelques mois de la même manière s'aspergeant d'essence et en mettant le feu à son corps.
  
- Le gouvernorat de **Sousse** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'une vieille femme de presque 90 ans à **Msaken** sans raisons connues ;
    - Suicide d'un adulte de 50 ans dans la région de **Kochbatia**, **délégation de Bouficha** sans raisons connues ;
    - Suicide d'un adulte âgé de trente-sept ans à **Bouficha**, qui d'après les données disponibles, souffrait de troubles mentaux ;
    - Suicide d'une jeune fille de 20 ans, qui d'après les données disponibles, souffrait de troubles psychiques.
  - Par immolation :
    - Suicide d'un adulte de quarante ans à **Chat Mariem**, après l'échec de son fils en deuxième année primaire avec une moyenne

de 9.96, et le refus de l'administration d'aider son fils pour le passage de classe suite à un conflit avec sa maîtresse.

- Le gouvernorat de **Monastir** :
  - Par pendaison :
    - Tentative de suicide d'un jeune à **Wardanin**, après la destruction du matériel médical à l'hôpital régional, en menaçant de mettre le feu à son corps et de brûler les agents. Et ce, pour un emploi sachant qu'il avait quitté le pays juste après la révolution vers la Lybie et vient de rentrer en 2016.
  
- Le gouvernorat de **Sfax** :
  - Par immolation :
    - Tentative de suicide d'un jeune qui travaillait dans une usine et a été révoqué de son poste il y a dix mois. Ce dernier a manifesté plusieurs fois devant le syndicat régional du travail en vain ;
    - Tentative de suicide d'un jeune de vingt ans.
  
- Le gouvernorat de **Sidi Bouzid** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un adulte de 45 ans, dans l'une des fermes agricoles à **Sidi Bouzid**, suite à la détérioration de ses conditions sociales ;
    - Suicide d'un jeune de trente ans sans raisons connues ;
  - Par précipitation :
    - Suicide d'un enfant de moins de 15 ans.
  
- Le gouvernorat de **Kasserine** :
  - Par ingestion de substances chimiques :
    - Tentative de suicide de 30 jeunes dans **le siège du gouvernorat de Kairouan**, pour se manifester contre le retard dans les procédures de recrutement.
  - Suicide d'un chômeur de 36 ans qui était parmi les sit-inneurs pour l'emploi depuis janvier. Sept entre eux sont encore à l'hôpital ;
  - Par pendaison :

- Suicide d'un jeune de 30 ans dans la délégation de **Tala**, qui d'après sa famille souffrait de troubles psychiques.
  
- Le gouvernorat de **Beja** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un adulte à 50 ans, sans raison connues.
  - Par précipitation :
    - Tentative de suicide d'une élève en 7<sup>ème</sup> année de base au collège de **Tborsok**. L'élève s'est jeté par la fenêtre après que son professeur l'ait vu tricher à l'examen et lui a demandé d'aller à l'administration. Ses blessures étaient très graves et elle a été rapidement hospitalisé dans à Tunis.
  
- Le gouvernorat de **Jendouba** :
  - Par immolation :
    - Tentative de suicide d'une jeune diplômée au chômage, âgée de trente ans, après une visite du secrétaire de l'Etat pour le ministre d'Affaires Locales.
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un jeune à **Jendouba** sans raisons connues ;
    - Suicide d'un adulte, père de deux enfants dans la **région de Gwédria, délégation Balta Bou-Ouen** suite à un conflit familial.
  
- Le gouvernorat de **Kairouan** :
  - Par immolation :
    - Tentative de suicide de 20 enseignants remplaçants dans le siège de la délégation régional de l'éducation ;
    - Tentative de suicide d'un adulte de 40 ans, en versant l'essence sur son corps et ce à cause de la détérioration de ses conditions sociales ;
    - Suicide d'un jeune de trente ans après que la police ait confisqué sa voiture chargée d'essence importé d'une façon illégale.
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un jeune né en 1987, dans la **région de Hamed, délégation Chbika** sans raisons connues ;

- Suicide d'un jeune à **Menzel Mhiri**, sans raisons connues ;
- Suicide d'un jeune de 20 ans, dans **la région de Chwéihia, délégation de Chrarda** sans raisons connues ;
- Suicide d'un jeune de vingt ans à **Kairouan ville**, sans raisons connues malgré une lettre à ses parents et leur demande de lui pardonner.
- Par précipitation :
  - Suicide d'une jeune fille de 20 ans **dans la région de Saadlia, délégation de Bouhajla**, sans raison connues ;
  - Suicide d'un jeune né en 1987 **dans la région de Bir-hjar, délégation Bouhajla** suite à un conflit avec son frère.
- Par ingestion de substances chimiques :
  - Suicide d'une femme de trente ans, **dans la région de Jbal elweslatia, délégation Jlouna**, sans raisons connues.
- Le gouvernorat de **Gabes** :
  - Par ingestion de substances chimiques :
    - Suicide d'un jeune de trente ans **dans la région de EL-Mad**, suite à un conflit familial ;
    - Suicide d'un jeune à **Gabes** sans raisons connues.
  - Par pendaison :
    - Suicide d'une jeune femme de trente ans sans raisons connues ;
    - L'illusion d'un suicide d'une femme enceinte et mère de trois enfants dans la délégation d'El Hamma. Le mari de la victime a avoué qu'il avait tué sa femme en mettant une corde sur son cou pour donner l'impression d'un acte de suicide, suite à des conflits avec la défunte.
- Le gouvernorat de **Gafsa** :
  - Par immolation :
    - Tentative de suicide d'un jeune de trente ans **dans la salle de réunion du siège de la délégation de Gafsa** après s'être aspergé d'essence ;
    - Tentative de suicide d'un agent à **l'hôpital Bouzayen- Gafsa** après un conflit avec un responsable dans l'administration.
- Le gouvernorat de **Kebili** :

- Par ingestion de substances chimiques :
  - Suicide d'un jeune de trente ans **dans la délégation de Hzémiia**, après s'être échappé de l'hôpital suite à sa première tentative de suicide. Et ce après trois jours de la déclaration de perte que sa famille avait faite en mentionnant que la victime souffrait de troubles mentaux.
  
- Par pendaison :
  - Suicide d'une jeune fille de 18 ans sans raison connues ;
  - Suicide d'une jeune fille de 20 ans dans **la région de Sabria, délégation de Fawar** sans raisons connues ;

*Les mouvements de protestations collectifs :*

Nous avons enregistré 486 mouvements de protestation citoyenne durant le mois d'Octobre 2016.

**Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :**

|                            | Octobre | Septembre | Aout |
|----------------------------|---------|-----------|------|
| Protestations Instantanées | 396     | 289       | 194  |
| Protestations Spontanées   | 303     | 243       | 182  |
| Protestations Violentes    | 156     | 142       | 110  |
| Total                      | 855     | 674       | 486  |

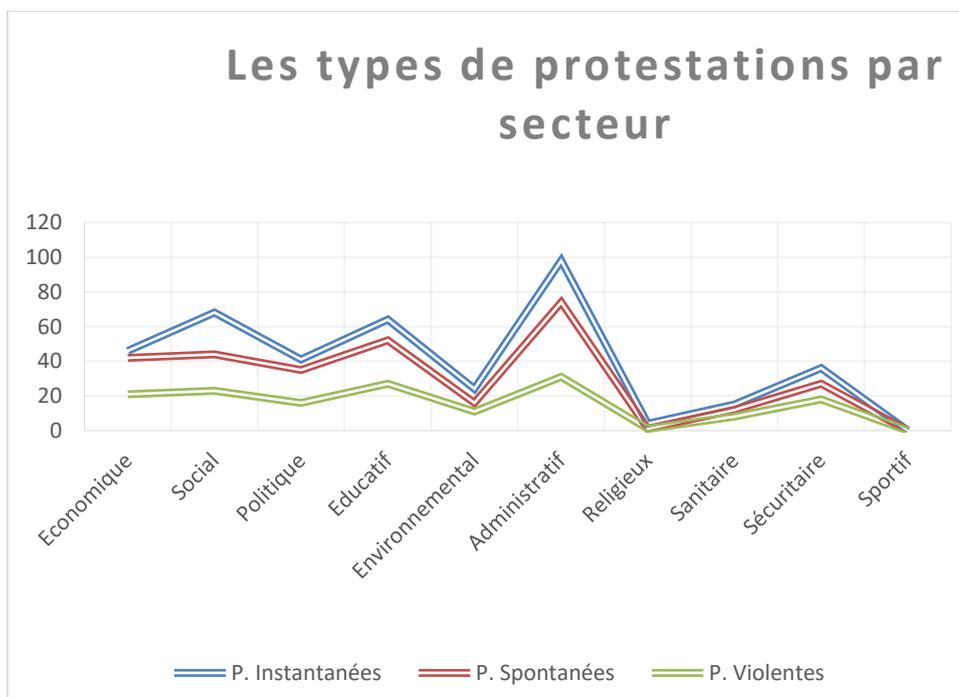


La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

|                 | Octobre         |               |              |            |     |
|-----------------|-----------------|---------------|--------------|------------|-----|
|                 | P. Instantanées | P. Spontanées | P. Violentes | Total      | %   |
| Economique      | 46              | 42            | 21           | 109        | 13% |
| Social          | 68              | 44            | 23           | 135        | 16% |
| Politique       | 41              | 35            | 16           | 92         | 11% |
| Educatif        | 64              | 52            | 27           | 143        | 17% |
| Environnemental | 24              | 16            | 11           | 51         | 6%  |
| Administratif   | 98              | 74            | 31           | 203        | 24% |
| Religieux       | 4               | 1             | 1            | 6          | 1%  |
| Sanitaire       | 15              | 12            | 8            | 35         | 4%  |
| Sécuritaire     | 36              | 27            | 18           | 81         | 9%  |
| Sportif         | 0               | 0             | 0            | 0          | 0%  |
| <b>Total</b>    | <b>396</b>      | <b>303</b>    | <b>156</b>   | <b>855</b> |     |

- Le plus grand nombre de protestations collectives, tous types confondus, ont été enregistrés dans les secteur administratif ;

- Une évolution notable des manifestations éducatives constituées par les différentes composantes de l'institution éducative et d'enseignement par rapport au mois précédent ;
- Le secteur social continue à occuper une place importante en comparaison aux autres secteurs de revendication malgré un recul par rapport aux mois de Juin, Juillet et Aout ;
- Les manifestations d'ordre économique ont conservé la même intensité et fréquence avec les mêmes revendications de développement ;
- Une augmentation des protestations contre les conditions environnementales et sanitaires a été enregistrée sur 2 mois consécutifs avec les mêmes sujets de revendications ;



- Aucune protestation d'ordre religieux ou sportif n'a été observée ;
- Hormis dans le secteur administratif, les mouvements de protestation spontanées se rapprochent en fréquence ;
- Une augmentation, par rapport aux mois précédents, des protestations violentes dans tous les secteurs ;
- Les manifestations violentes tendent à augmenter dans le secteur éducatif ;
- Les affrontements avec les forces de l'ordre ont été très limités ;

- Tous les secteurs de revendications qui ont connu des mouvements de protestation ont connu des manifestations de nature violente.

**L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :**

|             | P. Instantanées | P. Spontanées | P. Violentes | Total | %   |
|-------------|-----------------|---------------|--------------|-------|-----|
| Bizerte     | 9               | 8             | 3            | 20    | 2%  |
| Tunis       | 21              | 16            | 7            | 44    | 5%  |
| Ariana      | 0               | 0             | 0            | 0     | 0%  |
| Manouba     | 7               | 8             | 3            | 18    | 2%  |
| Ben Arous   | 1               | 1             | 0            | 2     | 0%  |
| Zaghouan    | 0               | 0             | 0            | 0     | 0%  |
| Nabeul      | 6               | 8             | 2            | 16    | 2%  |
| Jendouba    | 7               | 6             | 0            | 13    | 2%  |
| Beja        | 4               | 4             | 3            | 11    | 1%  |
| Kef         | 6               | 6             | 2            | 14    | 2%  |
| Seliana     | 14              | 9             | 7            | 30    | 4%  |
| Sousse      | 48              | 33            | 14           | 95    | 11% |
| Monastir    | 11              | 9             | 5            | 25    | 3%  |
| Mahdia      | 10              | 12            | 5            | 27    | 3%  |
| Sfax        | 19              | 10            | 8            | 37    | 4%  |
| Kairouan    | 48              | 32            | 21           | 101   | 12% |
| Kasserine   | 27              | 20            | 13           | 60    | 7%  |
| Sidi Bouzid | 46              | 22            | 16           | 84    | 10% |
| Gabes       | 20              | 23            | 7            | 50    | 6%  |
| Medenine    | 24              | 21            | 14           | 59    | 7%  |
| Tataouine   | 22              | 13            | 5            | 40    | 5%  |
| Gafsa       | 40              | 33            | 19           | 92    | 11% |
| Tozeur      | 0               | 0             | 0            | 0     | 0%  |
| Kebili      | 6               | 9             | 2            | 17    | 2%  |
| Total       | 396             | 303           | 156          | 855   |     |

Les principaux outils de protestations, par ordre décroissant de fréquence, ont été : les réseaux sociaux, les grèves de la faim, les sit-ins, le blocage des routes, les grèves, les menaces de suicide et les agressions.

A un moindre niveau : les appels médiatiques, le blocage de responsables administratifs dans leur lieu de travail, les grèves de la faim sauvages, des pétitions de protestation, l'assaut des locaux administratifs, la fermeture de lieu de travail, les affrontements avec les forces de l'ordre, les marches pacifiques et les pneus brûlés.

Enfin, l'attaque des postes de sécurité et la désobéissance civile.

Les espaces de protestations ont été comme suit :

Les routes, les locaux administratifs, les places publiques, les espaces de travail, les institutions éducatives, les sièges des municipalités, des délégations, des gouvernorats et des ministères.

A moindre fréquence : les hôpitaux, les sièges de la S.O.N.E.D.E., les sièges de la S.T.E.G., la présidence du gouvernement et l'A.R.P.

Les acteurs des mouvements de protestations ont été les habitants, les détenteurs de diplômes de l'enseignement supérieur, les chômeurs, les chauffeurs de taxi, les activistes des droits de l'Homme.

Il s'en suit, les parents d'élèves, les ouvriers des chantiers, les chauffeurs de taxi collectifs, les ouvriers, les employés, les agriculteurs et le cadre médical et paramédical.

Enfin, viennent les journalistes et les sécuritaires.

Le mois d'Octobre 2016 a été, incontestablement, le mois des procès et de la criminalisation des mouvements protestataires.

Les gouvernorats de Kasserine et Gafsa ont été le théâtre d'une série de procès de jeunes qui ont entamé un mouvement de protestation depuis la mi-janvier de cette année en portant des revendications liées à l'emploi, le développement régional et l'égalité sociale.

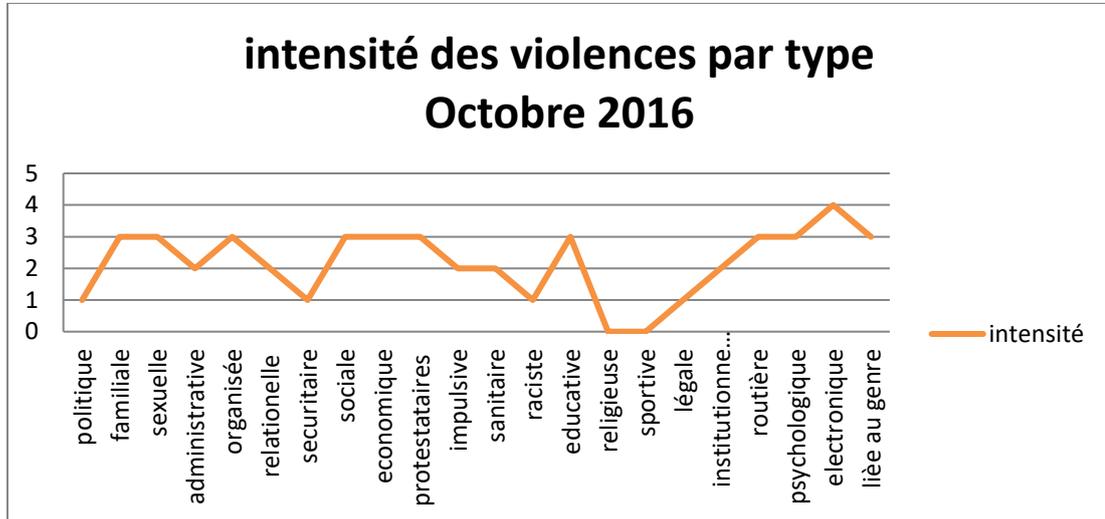
Le mois d'Octobre a, également, connu un ensemble d'arrestation dans les rangs des habitants de la région de Taleh, délégation de Belkhir suite à des protestations d'ordre éducatif concernant le retard de scolarisation de leurs enfants dû à l'absence d'enseignants dans leur école.

**Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :**

|             | Octobre    |        |           |          |                 |               |           |           |             |         |       |     |
|-------------|------------|--------|-----------|----------|-----------------|---------------|-----------|-----------|-------------|---------|-------|-----|
| Villes      | Economique | Social | Politique | Educatif | Environnemental | Administratif | Religieux | Sanitaire | Sécuritaire | Sportif | Total | %   |
| Bizerte     | 2          | 4      | 5         | 0        | 4               | 5             | 0         | 0         | 0           | 0       | 20    | 2%  |
| Tunis       | 3          | 6      | 10        | 7        | 2               | 14            | 0         | 1         | 1           | 0       | 44    | 5%  |
| Ariana      | 0          | 0      | 0         | 0        | 0               | 0             | 0         | 0         | 0           | 0       | 0     | 0%  |
| Manouba     | 0          | 0      | 2         | 11       | 0               | 0             | 0         | 0         | 5           | 0       | 18    | 2%  |
| Ben Arous   | 0          | 0      | 0         | 0        | 0               | 2             | 0         | 0         | 0           | 0       | 2     | 0%  |
| Zaghouan    | 0          | 0      | 0         | 0        | 0               | 0             | 0         | 0         | 0           | 0       | 0     | 0%  |
| Nabeul      | 3          | 3      | 0         | 5        | 0               | 5             | 0         | 0         | 0           | 0       | 16    | 2%  |
| Jendouba    | 2          | 2      | 1         | 2        | 0               | 6             | 0         | 0         | 0           | 0       | 13    | 2%  |
| Beja        | 3          | 3      | 0         | 2        | 0               | 3             | 0         | 0         | 0           | 0       | 11    | 1%  |
| Kef         | 0          | 2      | 3         | 7        | 0               | 2             | 0         | 0         | 0           | 0       | 14    | 2%  |
| Seliana     | 7          | 9      | 0         | 3        | 0               | 5             | 0         | 0         | 6           | 0       | 30    | 4%  |
| Sousse      | 13         | 20     | 9         | 6        | 15              | 27            | 0         | 5         | 0           | 0       | 95    | 11% |
| Monastir    | 6          | 3      | 0         | 8        | 3               | 2             | 0         | 0         | 3           | 0       | 25    | 3%  |
| Mahdia      | 3          | 3      | 5         | 2        | 0               | 13            | 0         | 0         | 1           | 0       | 27    | 3%  |
| Sfax        | 6          | 6      | 3         | 8        | 3               | 8             | 0         | 0         | 3           | 0       | 37    | 4%  |
| Kairouan    | 9          | 18     | 5         | 21       | 10              | 21            | 0         | 8         | 9           | 0       | 101   | 12% |
| Kasserine   | 6          | 7      | 6         | 13       | 3               | 11            | 0         | 6         | 8           | 0       | 60    | 7%  |
| Sidi Bouzid | 8          | 20     | 10        | 5        | 0               | 18            | 0         | 6         | 17          | 0       | 84    | 10% |
| Gabes       | 7          | 5      | 6         | 10       | 6               | 13            | 0         | 3         | 0           | 0       | 50    | 6%  |
| Medenine    | 6          | 1      | 11        | 11       | 2               | 13            | 3         | 0         | 12          | 0       | 59    | 7%  |
| Tataouine   | 7          | 6      | 6         | 3        | 0               | 9             | 3         | 0         | 6           | 0       | 40    | 5%  |
| Gafsa       | 15         | 17     | 7         | 14       | 3               | 23            | 0         | 3         | 10          | 0       | 92    | 11% |
| Tozeur      | 0          | 0      | 0         | 0        | 0               | 0             | 0         | 0         | 0           | 0       | 0     | 0%  |
| Kebili      | 3          | 0      | 3         | 5        | 0               | 3             | 0         | 3         | 0           | 0       | 17    | 2%  |
| Total       | 109        | 135    | 92        | 143      | 51              | 203           | 6         | 35        | 81          | 0       | 855   |     |

## Les violences :

L'intensité des violences enregistrées a été comme suit :



Les violences sexuelles ont été les plus observées durant le mois d'Octobre 2016, suivies des violences sécuritaires, familiales, conjugales, criminelles, éducatives, relationnelles et à moindre fréquence les violences impulsives, sociales et raciales.

Les exemples présentés dans nos rapports ne reflètent pas la réalité des actes de violence qui ont pris de nouvelles formes durant ces dernières années engendrant un état de frayeur chez les citoyens de toutes les régions et dans tous les secteurs.

Les formes de violence qui apparaissent sont essentiellement d'ordre physique bien que la violence verbale soit plus fréquente mais quasi-impossible à comptabiliser puisqu'elle fait partie du quotidien de la population.

La victime d'une violence verbale ne pense, généralement, pas à porter plainte préférant rendre violence pour violence ou subir en laissant passer vu que la dénonciation aux instances spécialisées demande beaucoup de temps et de procédures.

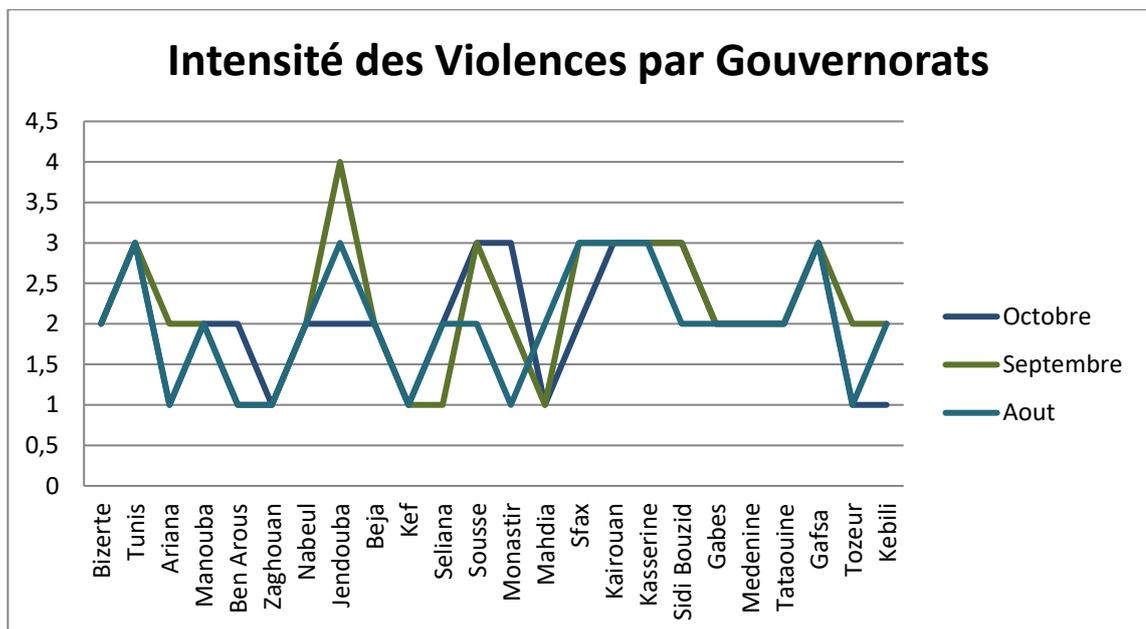
Les violences symboliques et psychologiques sont observées dans différentes formes malgré leur absence dans les rapports médiatiques et sécuritaires.

Notons que la violence symbolique prend, régulièrement, un aspect individuel et est observée dans tous les espaces possibles et est en relation directe avec l'individu de par sa couleur, son aspect, sa situation sociale ou sexuelle, etc.

Par ailleurs, la violence psychologique a une relation avec les groupes et collectifs comme le sentiment de « Hogra », ou de marginalisation ayant pour, essentiellement, une dimension institutionnelle en opposition à la violence symbolique qui a des répercussions sociales.

Nous avons, précédemment, évoqué que l'éradication des racines de la violence nécessite une déclaration de guerre globale contre toutes ses formes et l'implication dans un plan stratégique ouvrant le champ à une mobilisation citoyenne et civile générale pour la lutte contre ce fléau.

L'intensité par gouvernorat des violences enregistrée :



#### - La violence sexuelle :

Le plus alarmant dans les observations durant le mois d'octobre 2016 est que la plupart des agressions sexuelles ont eu lieu à El Gsar et ont eu pour victimes des jeunes filles.

Comme ces 2 fillette de 8 ans l'une violée par son propre père dans le gouvernorat de Nabeul et l'autre par un homme de 66 ans.

Deux cas de violence sexuelle sur des garçons handicapés ont été relevés, l'une au Kef et l'autre à Sousse quand un jeune garçon handicapé a été violé à 5 reprise par la même personne.

Des cas de viol sur mineures par leurs amis ont été observés. L'une a été trahie par son ami qui l'a violé et filmé pour faire chanter sa mère ; La deuxième a accompagné son ami, résident à l'étranger, de la région du nord-ouest vers la région de Sousse et s'est vue séquestrée et violée par cet individu et son ami pendant quatre jours.

- **La violence sécuritaire** : la violence à caractère sécuritaire sous-entend un acte commis par les forces sécuritaires ou subi par des agents de l'ordre. A Chrarda un agent de la douane a été blessé par des citoyens lors de la poursuite d'un camion dans un sentier agricole par la brigade de la garde douanière qui s'est vue à son tour agressée par jets de pierre et une tentative de vol de leurs armes de service. Un autre agent de la douane a été blessé à l'œil lors d'une opération de poursuite de contrebandiers par la garde douanière à Kasserine.

Un agent de l'ordre a été défiguré par un recherché lors d'une descente à Kasserine. La région de Banene, gouvernorat de Monastir, a connu l'agression verbale et physique d'un agent de la sécurité à la retraite lui provoquant une fracture du nez dans un poste de la garde nationale.

Dans le centre-ville de Médenine, un groupe de jeunes a été agressé verbalement et physiquement par des agents de la sécurité.

- **Les violences familiale, conjugale et relationnelle** : la famille et son entourage ont été le théâtre de violences notables ayant pour victimes des époux, épouses, parents et amis. Parmi ces crimes nous citons, à Fouchana, la blessure d'un frère par un fusil de chasse et, à Fouchana également, un homme de 30 ans tue son père de 80 ans. Dans la délégation de Ghzela, gouvernorat de Bizerte un jeune de 18 ans a été poignardé par son cousin de 14 ans dans une dispute. Une jeune femme a été défigurée par une lame de rasage de la part de son mari dans un jardin public à Bizerte quand il a douté de sa conduite.

- **La violence criminelle** : une jeune étudiante en comptabilité a été agressée, à la joue gauche et la joue droite, sur les escaliers de l'établissement d'enseignement supérieur privé qu'elle fréquentait par son ancien ami, malgré la restriction judiciaire de l'approcher ; un ami a, également, été blessé en essayant de s'interposer.

L'agression du cadre médical et paramédical de l'hôpital local à Bouhajla, gouvernorat de Kairouan, de la part de la famille accompagnant un blessé qui n'a pas bénéficié de soin.

A Bouhajla, un enfant de 10 ans a été enlevé devant son école et attaché avec une chaîne en fer par une jeune femme suite à un différend avec la famille de l'enfant.

Plusieurs actes de vols et d'agressions ont été enregistrés sur des élèves et des institutions éducatives durant le mois d'Octobre 2016.

- **La violence raciale** : le mois d'Octobre 2016 a connu un cas d'agression verbale sur une jeune fille par trois individus dans l'avenue Habib Bourguiba, gouvernorat de Tunis concernant sa peau foncée.

Les espaces qui ont enregistré des actes de violence se présentent de la sorte :

